

Baromètre de l'accidentologie - Juin 2024 -

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.

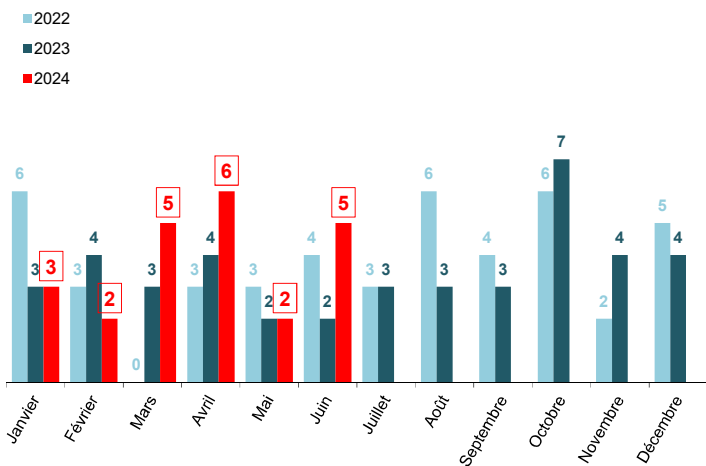
Les chiffres du mois

	Jun 2024	Jun 2023	Ecart	Évolution 2024 / 2023 (%)
accidents corporels	64	68	-4	-5,9
tués	5	2	3	150,0
blessés	72	76	-4	-5,3

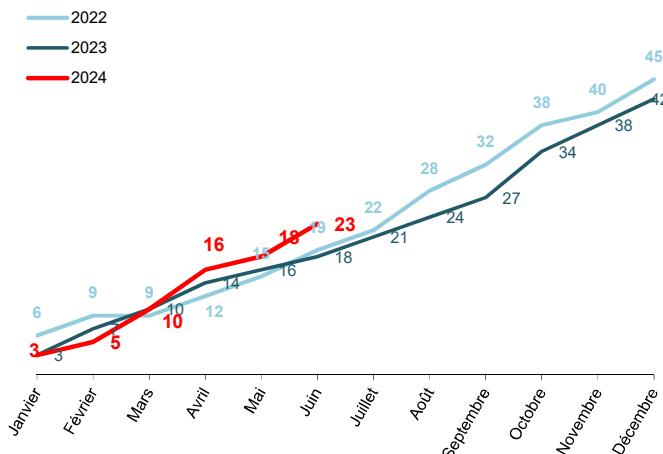
Cumul de l'année

	Cumul juin 2024	Cumul juin 2023	Évolution 2024 / 2023 (%)
accidents corporels	305	357	-14,6
tués	23	18	27,8
blessés	345	425	-18,8

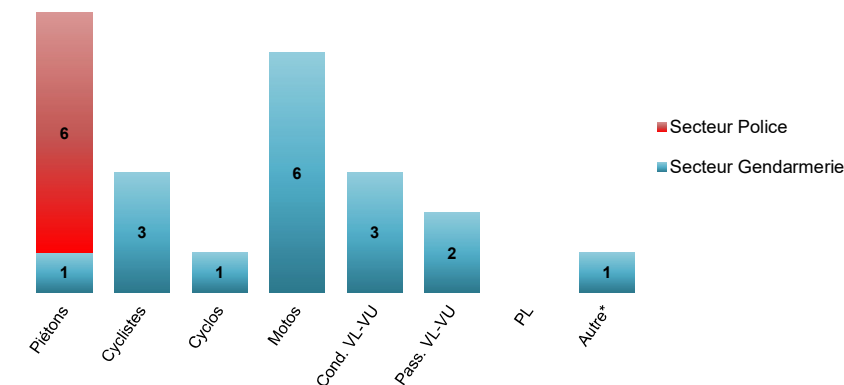
Répartition mensuelle des tués



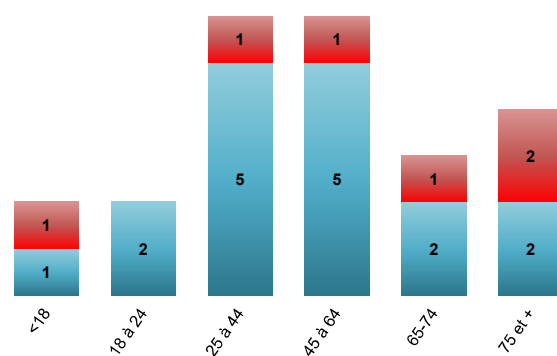
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

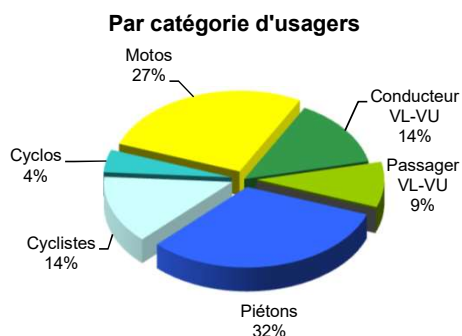


Tués selon l'âge

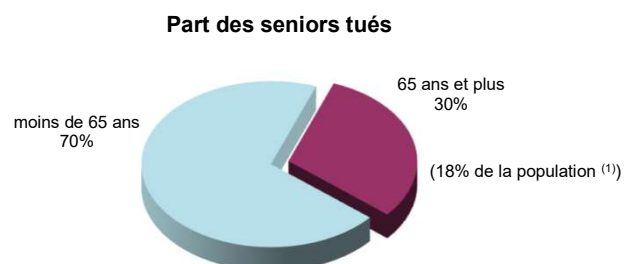
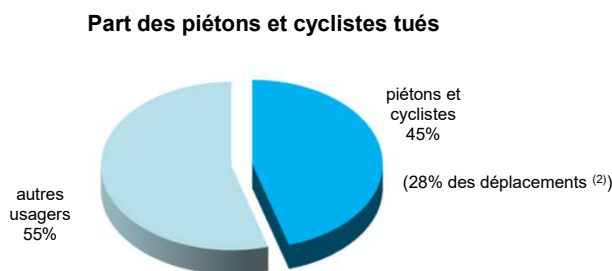
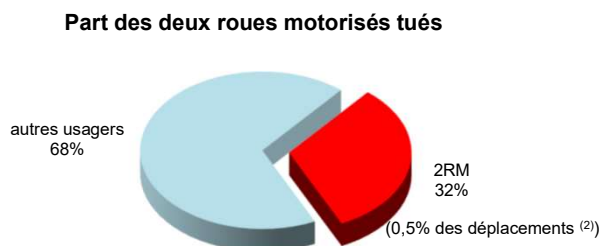


* Quad > 50 cm³

Répartition des tués

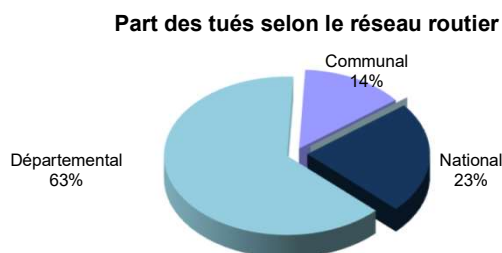


Répartition des tués - les usagers vulnérables



⁽¹⁾ INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2020
⁽²⁾ AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Répartition des tués - le milieu



Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)

Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

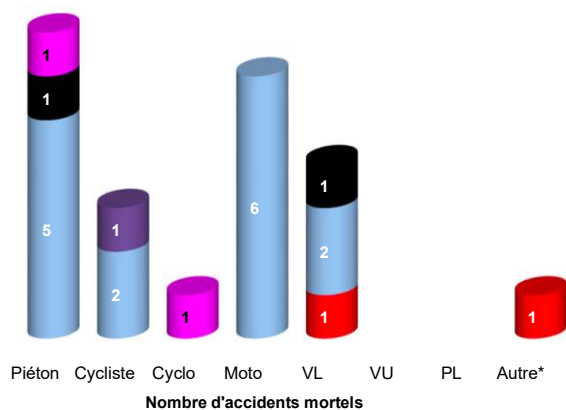
Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	VL	VU	PL	Autre*	Contre
				1			1	Seul
								Piéton
								Cycliste
								Cyclo
								Moto
5	2		6	2				VL
	1							VU
1				1				PL, TC
1		1						Non identifié, autre**
7	3	1	6	4			1	22

*Quad > 50 cm3

** Tracteur agricole, trottinette électrique

Contre...

- Non identifié, autre
- PL
- VU
- VL
- Motos
- Cyclos
- Cyclistes
- Piétons
- Seul



Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de personnes tuées au 30 juin 2024 : 23 (dans 22 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.




Thème : Transport - Accidentologie
 Réalisé par : DDTM35/SSERTeM/ODSR
 Date de réalisation : 1er juillet 2024
 © DDTM d'Ille-et-Vilaine - reproduction interdite

Localisation des accidents mortels :
 (voir tableau page suivante)

-  Accidents mortels du mois de juin
-  Accidents mortels de janvier à mai

Nombre d'accidents mortels par arrondissement :

-  Fougères-Vitré : 1
-  Rennes : 12
-  Saint-Malo : 7
-  Redon : 2

Cette plaquette présente le cumul des accidents mortels routiers (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine
Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Données concernant les accidents mortels du 1^{er} au 30 juin 2024 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	03/01/2024	19h30	Cesson-Sévigné	Piéton	30	M	1
2	08/01/2024	16h25	Combourg	Conducteur VL	79	M	2
3	19/01/2024	00h00	Vezin-Le-Coquet	Cycliste	53	M	3
4	17/02/2024	18h45	Chantepie	Piéton	92	F	4
5	27/02/2024	10h58	Saint-Méloir-des-Ondes	Cond Scooter<125cm3	18	M	5
6	01/03/2024	02h00	Saint-Malo	Piéton	69	M	6
7	05/03/2024	03h40	Rennes	Piéton	75	M	7
8	14/03/2024	18h30	Sixt-sur-Aff	Cycliste	44	M	8
9	21/03/2024	17h15	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Cond Scooter<50cm3	38	M	9
10	23/03/2024	09h55	Guipry-Messac	Piéton	75	F	10
11	02/04/2024	05h53	La Baussaine	Cond Moto>125cm3	30	M	11
12	05/04/2024	22h30	Acigné	Passager VL	4	M	12
13	09/04/2024	18h15	Rennes	Piéton	2	M	13
14	12/04/2024	21h25	Laillé	Cond Moto>125cm3	52	M	14
15	19/04/2024	17h15	Brécé	Cond Moto>125cm3	23	M	15
16	20/04/2024	22h10	Saint-Marc-le-Blanc	Cond Quad>50cm3	37	M	16
17	09/05/2024	11h45	Gaël	Cond Moto>125cm3	49	M	17
18	22/05/2024	16h35	Baguer-Pican	Cycliste	67	M	18
19	09/06/2024	00h00	Pleugueneuc	conducteur VL	48	F	20
				passager VL	31	M	
20	13/06/2024	17h30	Saint-Gilles	conducteur VL	67	M	21
21	18/06/2024	17h45	Rennes	piéton	51	F	22
22	25/06/2024	17h40	Tinténiac	Cond Moto>125cm3	61	M	23

La sécurité routière à la une

Bilan définitif de l'accidentalité routière en 2023

Bilan définitif de l'accidentalité routière en 2023 : baisse de la mortalité routière en France de - 4,3 % par rapport à 2022

[Selon les résultats définitifs publiés par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière \(ONISR\)](#), 3 167 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2023, contre 3 267 en 2022 (- 100 tués soit - 3,1 %). C'est la première fois depuis 1926, que le nombre de tués sur les routes métropolitaines est inférieur à 3 200 (hors années covid).

Sur les routes ultramarines, 231 personnes sont décédées en 2023, contre 283 en 2022, soit 52 tués de moins (- 18 %).

La mortalité baisse en 2023 pour les occupants de véhicules de tourisme, les usagers de deux-roues motorisés, les cyclistes et les piétons. Elle augmente pour les utilisateurs d'engins de déplacements personnels motorisés (EDPm) et les occupants de véhicules utilitaires. Les hommes représentent toujours une part largement prépondérante dans la mortalité routière (78%) pour une distance annuelle parcourue désormais quasi équivalente entre les deux sexes.

Le nombre total de blessés est estimé par l'ONISR à 235 000, en diminution de - 0,8 % par rapport à 2022.

Le nombre de blessés graves est estimé à 16 000, stable par rapport à 2022.

Mobilités douces

Lancement de l'Observatoire national de la micromobilité

C'était une des mesures du Plan national destiné à mieux réguler les trottinettes électriques lancé en mars 2023 : la mise en place d'un [Observatoire de la micromobilité](#) afin de fournir des analyses et des ressources aux différents acteurs sur les engins de déplacement personnels motorisés (EDPm).

C'est chose faite. Depuis le mois de mai 2024, l'Observatoire a commencé à recueillir les données anonymisées des opérateurs de services de micromobilité, les données sur l'accidentalité, sur la consommation d'énergie et l'impact environnemental des services. Copiloté par la direction générale des infrastructures et des mobilités (DGITM), le Cerema, l'Ademe et l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), il réunit également les publications scientifiques concernant les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards.

Le Plan national s'est notamment concrétisé par un relèvement de l'âge minimal d'utilisation d'une trottinette électrique et de tout autre EDPm à 14 ans et un renforcement des sanctions en cas de non-respect des règles de circulation en EDPm ([décret du 31 août 2023](#)).